COMMUNE DE LANDES

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 17 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept octobre à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de LANDES, s'est réuni dans la Salle de la Mairie de Landes sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Michel PELLETIER, Maire.

<u>Présents</u>: Mr PELLETIER, Maire, Mmes CAIVEAU et GIRAUD, Adjointes, MM. BAUDOUIN et GIRAUD, Adjoints, Mmes BALLANGER, HERVÉ, LINKA et WITCZAK et MM. LAURENT, MORAND, ROCHÉ et VINET, Conseillers municipaux

Absent excusé : Mr VIDAL (Pouvoir à Mme GIRAUD)

Absente: Mme MITU

Secrétaires de séance : Mmes CAIVEAU, GIRAUD et HERVÉ

Date de convocation : 4 octobre 2022

Lecture du procès-verbal de la réunion du 5 septembre 2022, lequel est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

1°) DON DU CLUB DE L'ANNEAU D'OR

Le Conseil Municipal accepte le don de 796 € du Club de l'Anneau d'Or. Les crédits seront prévus par DM à une prochaine réunion.

2°) ACHAT D'UNE PLAQUE VIBRANTE D'OCCASION

Le Conseil Municipal accepte la proposition de Mr Jean-Luc IZAMBARD qui souhaite vendre sa plaque vibrante pour un montant de 1 000 €. Les crédits sont inscrits au BP 2022.

3°) CONTRAT D'ENTRETIEN DES RADARS PEDAGOGIQUES ELAN CITE

Le Conseil Municipal décide de souscrire un nouveau contrat de service au prix de 199 € HT/an pour les radars pédagogiques installés, le précédent contrat arrivant à échéance et autorise Mr le Maire à le signer.

<u>4°) SANITAIRES DU FOOT ET SALLE DU PUITS – ACCEPTATION D'ACOMPTES et REVISION DES PRIX</u>

N'ayant pas reçu tous les éléments, ce point est reporté à une nouvelle réunion.

5°) DEMANDE AIDE FINANCIERE DU FC LA SOIE SUITE MISES AUX NORMES

Mr le Maire indique que suite à la mise aux normes demandé par les instances du Foot, le club FC la Soie a fait le nécessaire et devait recevoir une subvention desdites instances, en compensation. Ce qui n'a pas été le cas, le club ne percevra aucune subvention de leur part. Aussi, il sollicite la commune de Landes pour une subvention afin de compenser cette dépense, à hauteur de 2 912,58 €.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 2 912,58 €. Les crédits seront prévus par DM à une prochaine réunion.

6°) PROJET EOLIEN BERNAY-ST-MARTIN

Après réception des documents de présentation de ce projet éolien, la commune de Landes étant dans le périmètre d'affichage, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, donne un avis DEFAVORABLE à ce projet,

7°) SDEER: HORAIRES D'UTILISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal décide de réduire les horaires d'éclairage public afin de faire quelques économies. L'éclairage sera donc éteint de 22h à 7h du matin à l'exception des éclairages des passages piéton sur la RD 939 dans le Centre-Bourg. A cet effet, le Conseil Municipal valide le devis du SDEER d'un montant de 268,43 € pour la modification de ces horaires et autorise Mr le Maire à le signer.

8°) EAU 17 : RAPPORT SURLE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE

Les liens ayant été envoyés au Conseil Municipal pour la consultation de l'ensemble des rapports annuels 2021 pour l'eau potable et l'assainissement, lesdits conseillers municipaux valident l'ensemble de' ces rapports sans aucune observation.

9°) INSTAURATION DU COMPTE EPARGNE TEMPS

A la demande de Patrice et Christelle, le projet d'un compte épargne temps est en cours d'élaboration. Le dossier est parti au CDG 17 pour un passage en comité technique paritaire début novembre. Après validation par cette instance, ce dossier sera présenté à une prochaine réunion de Conseil Municipal.

10°) REPAS DU 11 NOVEMBRE

Les élus retiennent le devis de Mr Coumes ainsi que le choix du menu.

11°) QUESTIONS DIVERSES

Remerciement

Mr le Maire fait part des remerciement de Christelle suite au décès de sa maman.

Cimetière

Mr Morand signale que la porte du portillon cimetière est cassée. L'information sera donnée à l'agent communal pour la réparer.

Ramassage poubelles à Bellevue

Mme Witczak signale que sa poubelle n'est plus ramassée par Cyclad. Elle a pris contact avec Cyclad, ces derniers lui ont indiqué que la Commune devait faire une demande auprès du Département pour le stationnement du camion pour le ramassage des poubelles sur ce lieu. Mr le Maire en prend note et fera le nécessaire.

Lusseau

Mr Roché indique que les travaux de voirie ne sont pas encore réalisés.

Face aux conflits de voisinage sur Lusseau, Mr Roché indique qu'il y 8 plaintes de déposées et les gendarmes ne font rien. Les services sociaux ne bougent pas non plus. Il demande que la Mairie écrive au Juge des Affaires Familiales avec copies des plaintes, ceci en recommandé, ainsi qu'au Procureur et au Département.

Dans le cadre de la vente de diverses maisons qui ne sont pas aux normes vis à vis de l'assainissement individuel, les nouveaux acquéreurs doivent le faire dans le délai d'un an car 6 à 7 maisons sur Lusseau sont concernées avec les eaux usées qui vont dans le caniveau.

Repas du Personnel

Mme Giraud informe que le repas avec le personnel pourrait être le vendredi 16 décembre à la Salle des Fêtes.

Poubelles

Mme Ballanger demande une butée pour bloquer les grosses poubelles. Mr le Maire va voir ce qu'il est possible de faire.

Broyage

Mr Laurent demande pourquoi l'agent communal passe le broyeur au bord de son champ à la clairière.

Bulletin municipal

Mme Caiveau demande à ce que les élus se réunissent pour y travailler et propose le vendredi 4 novembre à 19h30,

La séance est levée à 22h45,